Envoyé en préfecture le 06/06/2025
Reçu en préfecture le 06/06/2025
Publié le
ID : 023-200100212-20250605-2025_15-DE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS **EXE10**

AVENANT N° 3

A - Identification de l'entité adjudicatrice

SYNDICAT DES EAUX CREUSOISES
2 rue Hubert Gaudriot – 23000 GUERET
Tél : 05 55 62 53 29 – direction@syndicat-eaux-creusoises.fr - www.syndicat-eaux-creusoises.fr

B - Identification du titulaire du marché public

CABINET D'ETUDES MARC MERLIN (mandataire)
38 rue de Sarliève - 63 800 COURNON D'AUVERGNE
Tél. 04.73.24.89.96 – fax : 04.73.24.43.60
mail : cm-clermont@cabinet-merlin.fr
SIRET : 428 634 356 00474

LARBRE INGENIERIE SAS
2 avenue Pierre Mendès France - 23 000 GUERET
Tél. 05 55 52 33 22
mail : bet23@larbre-ingenierie.fr
SIRET : 487 626 731 000 11

INFRALIM SAS
11 avenue du Bourbonnais – BP 47 - 23 001 GUERET Cedex
Tél. 05 55 52 15 28
mail : contacts@infralim.com
SIRET : 794 637 553 000 15

SARL INTERSITE
20 rue Desdevises du Dézert - 63 000 CLERMONT-FERRAND
mail : agence@intersite.fr
SIRET : 431 745 843 000 34

C - Objet du marché public

Objet du marché public :
Marché de Maîtrise d'œuvre pour la construction et la réhabilitation éventuelle de deux unités de production d'eau potable, canalisations de transfert et ouvrages associés (référence 2024-MOE-0001).

Lot 02 : Maîtrise d'œuvre pour la construction d'une unité de production d'eau potable pour le secteur Sud, canalisations de transfert et ouvrages associés et la gestion des demandes d'autorisations administratives et dépôt de permis de construire.

Date de la notification du marché public :
31 mai 2024

Montant initial du marché public :

1) Forfait provisoire de Maîtrise d'œuvre ..... 1 091 328.00 € HT
2) Missions complémentaires forfaitaires ..... 121 716.00 € HT
3) Réunions complémentaires éventuelles ..... 862.40 € HT
4) Animation des auditions des entreprises ..... 1 666.00 € HT

Montant total du marché ..... 1 215 572,40 € HT
Montant de la TVA (20%) ..... 243 114.48 €
Montant total du marché ..... 1 458 686.88 € TTC

Envoyé en préfecture le 06/06/2025
Reçu en préfecture le 06/06/2025
Publié le
ID : 023-200100212-20250605-2025_15-DE

Avenants antérieurs :

Avenant n°01 ..... 0.00 €

Avenant n°02 ..... 0.00 €

Avenant n°03 : Missions complémentaires forfaitaires .....38 000.00 € HT

Montant du marché public après avenants 01,02 et 03 :

1) Forfait provisoire de Maîtrise d'œuvre .....1 091 328.00 € HT
2) Missions complémentaires forfaitaires ..... 159 716.00 € HT
3) Réunions complémentaires éventuelles ..... 862.40 € HT
4) Animation des auditions des entreprises .....1 666.00 € HT

Montant total du marché .....1 253 572,40 € HT

Montant de la TVA (20%) .....250 714.48 €

Montant total du marché après avenants ..... 1 504 286.88 € TTC

D - Objet de l'avenant.

Le présent avenant porte sur la réalisation de la mission complémentaire supplémentaire suivante :

1. Réalisation du relevé topographique au droit du passage des canalisations du secteur SUD
2. Etude environnementale complémentaire par suite des modifications de périmètre de l'opération (cf avenant n°02)

E - Modification des pièces contractuelles du marché public

1- METHODOLOGIE DETAILLEE POUR LA REALISATION DE CE LEVE TOPOGRAPHIQUE

- ***Préparation du projet***

- Analyse des besoins avec identification des objectifs du levé :
  - Définition des zones à lever :
    - Suivant le tracé projeté des canalisations
    - Point de raccordement sur les ouvrages existants (réservoirs, UTEP…)
    - Zone d'accès travaux et maintenance
  - Détermination de la densité du réseau et des points à relever.
- Collecte des documents existants, consultation des documents cadastraux, plans d'urbanisme…
- Planification des interventions

- ***Choix des outils et technologies***

Les appareils de mesure, selon la précision demandée, seront :

- GPS / GNSS pour des relevés topographiques à grande échelle
- Station totale pour la réalisation des relevés impossibles ou insuffisamment précis au GPS / GNSS (zones boisées…).

Les logiciels de traitement utilisés seront AutoCAD et Mensura pour analyser et restituer les données.

- ***Relevé sur le terrain***

Le levé topographique devra faire apparaître :

- Les points du canevas (station) planimétrique et altimétrique servant au rattachement du levé,
- Les points de polygonation avec leur numéro et les repères de nivellement avec leur altitude,
- Le quadrillage devra être adapté à la typologie du terrain pour représenter le plus fidèlement la topographie, indépendamment des points singuliers relevés à part.
- Les singularités et points particuliers remarquables : emprises de voies, constructions, murs, murets clôtures, emmarchements et seuils (avec largeur réelle et altitude), zones boisées, arbres isolés (en position et encombrement exact), haies, …
- Les éléments constitutifs de la voirie : bordures de trottoirs au fil d'eau, nez de bordure, axes de caniveaux, îlots directionnels, murs de soutènement, limites de revêtement de voirie de nature différentes.
- Les affleurants liés aux réseaux :
  - Téléphoniques (armoires, cabines téléphoniques, chambres, coffrets, poteaux, …),

Envoyé en préfecture le 06/06/2025
Reçu en préfecture le 06/06/2025
Publié le
ID : 023-200100212-20250605-2025_15-DE

- Gaz et électricité (poteaux, coffrets, armoires, bouches à clé de gaz, ...
- Eau potable, pluvial et assainissement :
  - Regards d'eaux pluviales, d'eaux usées et unitaires, avec cote tampon, cote fil d'eau, profondeur et diamètre de la canalisation, grilles avaloirs, boites de branchement ...
  - Bouches à clé de réseau et de branchements, regards de comptage, regards de ventouses, de purge et de vidange, poteaux et bouches d'incendie, bouches de lavage, tampons, fosses toutes eaux, ...
- Tout autre élément repérable et connu ayant des affleurements tels que les grilles, avaloirs, bec et sabot de gargouilles, pylônes, lampadaires, feux tricolores, armoires de distribution de répartition et de commande, transformateurs, équipements électroniques de signalisation, bornes lumineuses, panneaux de signalisation, horodateurs, ...

- Le mobilier urbain fixe non lié aux réseaux : glissières de sécurité, rambardes, colonnes d'affichage, panneaux de publicité, abribus, monuments, fontaines, kiosques, bancs
- Les ouvrages d'arts
- Les aires de stationnement
- Les éléments d'hydrographie tels que les pieds et haut de talus, fossés, haut des berges, le fond et fil d'eau de ruisseau /rivières (avec la date du relevé)
- Les limites administratives, les limites parcellaires, le nom de la commune, le numéro des chemins et leur direction

Les coordonnées planimétriques seront rattachées au système de projection Lambert 93-CC46.
Les coordonnée altimétrie seront rattachée au NGF 1969.

Les stations seront matérialisées par des clous d'arpentage ou des piquets en bois dans les zones végétalisées (positionner judicieusement pour ne pas être déplacés ou détériorés).

- ***Analyse des données collectées***

- Contrôle de cohérence des données (coordonnées et altitudes) pour éviter les erreurs de mesure.
- Modélisation du terrain avec création d'un modèle numérique du terrain (MNT) en 3D pour mieux visualiser le réseau d'eau et anticiper les défis d'implantation.

- ***Réalisation des plans topographiques***

- Sur la base des données collectées, réalisation des plans détaillés comprenant :
  - Les courbes de niveau,
  - Les infrastructures existantes,
  - La matérialisation des domaines publics et privés
- Le report du projet de canalisation, sur le fond de plan topographique établi avec :
  - Les points d'implantation du réseau
  - Les indications des points de raccordement afin de représenter les points où le réseau d'eau potable sera raccordé aux autres infrastructures (réservoirs, pompes, etc.)
  - Les zones d'accès pour les travaux mais aussi de maintenance du futur réseau d'eau potable.
- La réalisation des profils en long pour représenter les pentes et les dénivelés afin d'identifier les zones propices à l'installation des canalisations (pente favorable, zones dégagées, etc.).

- ***Restitution des données***

- Fourniture des plans sous forme numérique au maître d'ouvrage, au format PDF, dwg et SIG.
- Fourniture d'un rapport détaillé comprenant la méthodologie, les instruments utilisés, les observations sur le terrain, et les recommandations pour le projet.

- ***Mise à jour des données***

Suivant l'évolution du projet et / ou du terrain, un complément de levé, ou un nouveau levé sera réalisé.

Cette prestation sera réalisée le bureau d'études INFRALIM.

Prix de la mission complémentaires « levés topographiques »……15 000 € HT
(soit 18 000 € TTC)

Envoyé en préfecture le 06/06/2025
Reçu en préfecture le 06/06/2025
Publié le
ID : 023-200100212-20250605-2025_15-DE

2- METHODOLOGIE DETAILLEE POUR LA REALISATION DE L'ETUDE ENVIRONNEMENTALE

La méthodologie de cette prestation est détaillée dans le mémoire technique de la présente consultation.

Cette prestation sera réalisée le bureau d'études CABINET MERLIN.

Prix de l'actualisation de la mission complémentaires « Etude environnementale » .....23 000 € HT
(soit 27 600 € TTC)

Les clauses et conditions du marché initial, non infirmées par le présent avenant, demeurent inchangées et valables.

F - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Guillaume VENIANT	A COURNON D'AUVERGNE, Le	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Signature de l'entité adjudicatrice

A GUERET, le .....

Hervé GRIMAUD

Représentant de l'entité adjudicatrice

Envoyé en préfecture le 06/06/2025
Reçu en préfecture le 06/06/2025
Publié le
ID : 023-200100212-20250605-2025_15-DE

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)